BIOGRAPHY

JULIE
Bouchaud des Hérettes
A GAND
PENDANT LES CENT JOURS

par M. L. BABONNEIX

Médecin de la Charité

A PARIS

Chez A. Maloine & fils, éditeurs

27, rue de l'École de Médecine, 27

M. CM. XXIII.

22200168302

Hommage de l'Auteur

JULIE
BOUCHAUD DES HÉRETTES
A GAND
PENDANT LES CENT JOURS

46901

JULIE
Bouchaud des Hérettes
A GAND
PENDANT LES CENT JOURS

par M. L. BABONNEIX
Médecin de la Charité

A PARIS
Chez A. Maloine & fils, éditeurs
27, rue de l'École de Médecine, 27

M. CM. XXIII.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

Nulle héroïne d'amour plus célèbre, peut-être, mais aussi, nulle figure plus mystérieuse que l'Elvire de Lamartine. De Julie-Françoise Bouchaud des Hérettes (1), que savons-nous, en effet ? Qu'elle était d'origine nantaise (2); qu'elle a, en 1804, épousé le physicien Charles, de près de quarante ans son aîné; qu'en été 1816, fatiguée, malade, elle est partie seule pour Aix-les-Bains et pour le lac du Bourget « où elle devait trouver, non pas la guérison, mais l'immortalité (3) », et qu'elle a succombé, en décembre 1817, à la maladie de poitrine qui la minait depuis longtemps déjà. C'est beaucoup et c'est peu. Quelle a été sa jeunesse ? Qu'étaient ses parents ? Quelles aventures ont été les siennes, en dehors de celle qui nous a valu les *Méditations ?* Voilà ce que personne n'a encore songé à nous dire. Qui, parmi les chercheurs,

1. Des Hérettes, des Herettes ou Desherettes. Les trois orthographes figurent dans les documents officiels.

2. Son père, Sébastien-Raymond Bouchaud des Hérettes, était né à Nantes (paroisse Saint-Nicolas), le 6 août 1738 ; il devait y mourir, le 7 janvier 1821.

3. Anatole France. *L'Elvire de Lamartine*, Paris, 1893, in-18, p. 55.

s'est avisé de découvrir que, de juin 1796 à novembre 1800, elle a habité les combles de la « maison Coigny », rue « Nicaise », en compagnie de sa tante paternelle, Louise-Julienne (1)? De ses historiens, lequel mentionne son oncle paternel, François-Joseph, qui avait pris soin de la coucher sur son testament et fait preuve, envers elle, d'une libéralité qui lui coûtait d'autant moins qu'il ne laissait que des dettes? Qui, parmi ceux qui se sont le plus intéressés à son sort, de M. Anatole France à M. R. Doumic, en passant par L. Séché, a insisté sur le voyage qui, durant les Cent-Jours, la conduisit à Gand, et tâché d'en scruter les véritables raisons ?

*
* *

Il y avait alors autour du Roi ses fidèles : M. de Jaucourt, M. Molé, le Cte Beugnot, M. de Poix, etc... Il y avait aussi Lally-Tollendal, que les travaux de la politique n'absorbaient pas tout entier. Les *Mémoires d'Outre-tombe* font une malicieuse allusion à certaine dame avec laquelle « il se délassait, le soir, des larmes, des sueurs et des paroles qu'il avait versées au Conseil ». Grand seigneur jusque dans ses indiscrétions, Chateaubriand ne donne pas le nom de la dame que le génie de Lally-Tollendal avait tant enthousiasmée, et que « ce dernier cherchait vertueusement à guérir, mais son éloquence trompait ses vertus et enfonçait son dard plus avant ».

Le baron Mounier se montre moins partisan de l'anonymat. Il est vrai qu'il n'écrivait pas pour la postérité. Dans un billet adressé à sa femme, et daté du 1er juin, il lui

1. V. à ce sujet, l'article que nous avons remis, en février 1923, à la *Revue d'histoire littéraire de la France*.

annonce (1) que, bien que M. de Lally soit de retour de Bruxelles depuis l'avant-veille, on jouit fort peu de sa présence : « Il faut, ajoute-t-il, non sans perfidie (2), que tu saches que nous avons ici une belle parisienne chez laquelle il passe presque tout son temps. C'est la femme d'un vieux savant, membre de l'Institut, M. Charles. Pour elle, elle est jeune et agréable, et toujours si bien arrangée, si bien tirée, si bien plissée, dès le matin, qu'elle n'en est que plus séduisante.

« Madame Charles a donc quitté Paris au commencement de mai, et est venue à Gand par *dévouement* à la cause du Roi. Elle a apporté beaucoup de nouvelles et de pièces intéressantes... »

Le 15 juin, autre lettre du baron Mounier à sa femme : « De temps en temps, je vais chez Madame Charles, qui est fort aimable, et chez laquelle se réunissent M. de Lally, M. de Poix, etc. ou bien chez Mme de Jaucourt. » Ici l'allusion est plus enveloppée : elle n'en porte peut-être que mieux.

Le 20 juin, sur la foi de renseignements inexacts, la Cour de Louis XVIII se prépare à quitter Gand au premier signal.

Le baron Mounier — *prima sibi caritas* —, juge à propos de retenir des chevaux, afin de n'être pas pris au dépourvu. Ainsi paré, il attend les événements avec sérénité : « On allait, on venait, on criait, on se croisait sans savoir ce que l'on cherchait; jamais je n'ai vu tant de gens qui eussent perdu la tête. Pour moi, assuré de mes chevaux, j'étais fort tranquille, et j'avais le temps en voyant cette pauvre

1. Comte d'Hérisson. *Les Girouettes Politiques.* IIe série : *Un secrétaire de Napoléon. (d'Iéna à Waterloo)*, 3e éd. Paris, 1894, in-18, pp. 391, 418, 424.

2. Perfidie d'autant plus grande que Lally-Tollendal approchait, lui aussi, de l'âge de la retraite : il était né en 1752.

Madame Charles au milieu de cette bagarre, de penser au bonheur de savoir les miens loin d'une pareille scène. »

Le 6 août suivant, Julie était rentrée à Paris, ainsi qu'en témoigne une lettre que, de l'Institut, elle écrivait au baron Mounier (1). Elle avait donc passé six semaines à Gand. Qu'était-elle allée y faire ? Affirmer son dévouement au Roi ? Perdre, ne fût-ce que pour quelques instants, le souvenir d'un mari depuis trop longtemps atteint par la limite d'âge ?

Oui et non. Voyage sentimental, certes. Mais aussi voyage d'affaires. Julie était peut-être « très volage ». Il faut bien le croire, puisque c'est une de ses meilleures amies qui l'affirme (2). Mais elle avait aussi, au plus haut point, l'esprit de famille. Et elle savait, à l'occasion, mêler l'utile à l'agréable.

*
* *

Elle avait, pour neveu, un jeune officier d'artillerie sans grand avenir, Loménie de Marmé (3), et elle lui était d'autant plus attachée qu'il était orphelin, et qu'ils avaient jadis vécu de longues années de misère à la « maison Coigny ». L'occasion était favorable. Elle résolut de la saisir. Lally-Tollendal, qui n'avait pas grand'chose à lui refuser, s'empressa de « recommander vivement » le jeune homme, ainsi qu'en témoigne le document suivant (4) :

1. V. Anatole France, *Opere citato*, p. 51.
2. Mad. Aimé-Martin, veuve de Bernardin de Saint-Pierre (manuscrit de Dargaud) citée par J. des Cognets. *La vie intérieure de Lamartine*. Paris, 1913, in-18, p. 79.
3. Jean-Baptiste-Sébastien de Loménie de Marmé était le fils de la sœur aînée de Julie : Jeanne-Louise-Marie Chantal Bouchaud des Hérettes, née à Nantes le 15 août 1773, mariée à Joseph-Jean-Baptiste de Loménie de Marmé et morte à Saint-Domingue, le 30 avril 1795.
4. Arch. Minist. de la Guerre, Personnel Officiers. Dossier de Loménie de Marmé.

6e Division.

Artillerie

Bureau du Personnel.

Douay, le 30. juin 1816.

Lomenie de Marmé

N° 4997

A Son Excellence Monseigneur Le Duc de Feltre,
Ministre-secrétaire d'Etat au département de la Guerre,
à Paris.

Monseigneur,

Je prie Votre Excellence de m'accorder pour Aide de Camp Mr Le Lieutenant d'Ardrie Lomenie de Marmé, actuellement en non activité, comme sortant de l'Ecole Militaire de St Cyr & devant subir son examen dans le mois de Xbre prochain.

Ce jeune officier dont j'adresse Cy joint l'Etat des services, est depuis 4. ans dans le Corps de l'Artillerie et a fait deux Campagnes.

Votre Excellence me remit à son retour de Gand, diverses notes sur des officiers d'Artillerie & Mr Loménie de Marmé, alors en garnison à Condé, y est honorablement mentionné & vivement recommandé par Mr Le Comte De Lally-Tolendal & d'autres Personnages éminens qui connaissaient son dévouement au Roi & à l'auguste famille des Bourbons.

D'après sa Conduite & les notes favorables que l'on avait sur son Compte, ce jeune officier avait été placé dans la Garde Royale, sous sa qualité d'Elève de St Cyr.

Mais ayant appris que les officiers sortis de cette Ecole pouvaient être maintenus en activité de service en qualité d'aide de Camp, sauf à eux à subir leur examen pour rentrer dans le Corps Royal de l'Artillerie, je supplie Votre Excellence de m'accorder Mr Lomenie de Marmé pour aide de Camp, dont j'ai pu me passer jusqu'à ce jour, mais dont je sens aujourd'hui l'indispensable nécessité.

Je suis avec un profond respect,

De Votre Excellence

Le très humble & très obéissant serviteur,

Le Maréchal de Camp, Comd

l'Ecole Royale d'Artillerie de Douay

Bon Evain

6me DIVISION
ARTILLERIE
BUREAU DU PERSONNEL

Douay, le 30 juin 1816.

A son Excellence Monseigneur
Le Duc de Feltre, Ministre Secrétaire d'État
au département de la Guerre à Paris

Monseigneur,

Je prie Votre Excellence de m'accorder pour Aide de Camp M. Le Lieutenant d'Artrie Loménie de Marmé, actuellement en non activité, comme sortant de l'École Militaire de St-Cyr et devant subir son examen dans le mois de Xbre prochain.

Ce jeune officier, dont j'adresse Cy-joint l'État des services, est depuis 4 ans dans le Corps de l'Artillerie et a fait deux Campagnes.

Votre Excellence me remit, à son retour de Gand, diverses notes sur des officiers d'Artillerie et Mr Loménie de Marmé, alors en garnison à Condé, y est honorablement mentionné et vivement recommandé par M. le Comte De Lally-Tolendal et d'autres Personnages éminens qui connaissaient son dévouement au Roi et à l'auguste famille des Bourbons (1).

D'après sa conduite et les notes favorables que l'on avait sur son compte, ce jeune officier eut été dans la Garde Royale, sans sa qualité d'Élève de St-Cyr.

Mais ayant appris que les officiers sortis de cette École peuvent être maintenus en activité de service en qualité d'Aide de Camp, sauf à eux à subir leur examen pour rentrer dans le Corps Royal de l'Artillerie, je supplie Votre Excellence de m'accorder M. Loménie de Marmé pour aide de Camp, dont j'ai pû me passer jusqu'à ce jour, mais dont je sens aujourd'hui l'indispensable nécessité.

Je suis avec un profond respect, de votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Maréchal de Camp, Commandant l'École Royale
d'Artillerie de Douay.

Bon EVAIN.

1. Faut-il ajouter que ces notes confidentielles étaient — comme toujours — connues de l'intéressé ? Dans un rapport qu'il adresse au Ministre de la Guerre, au sujet de sa conduite pendant les Cent-Jours, il dit expressément : « J'oserai ajouter, Monseigneur, que les notes qui sont déposées dans vos bureaux attestent les sentiments d'amour et de dévouement dont je n'ai jamais cessé d'être pénétré pour le Roi et son auguste famille. » Ce document est daté du 23 novembre 1815.

No 1540

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

BUREAU
de l'artillerie

SECTION
du personnel

ANALYSE.

Propositions de remplacement de M. le Capitaine de Lomenie, Commandant de l'artillerie à Tanger par M. Gary Capitaine au 11e régiment et de placer M. le Capitaine Formely en attendant à la 7e batterie du 11e régiment en sa place au 16e du 1er.

MINUTE DU RAPPORT

fait au Ministre

le 25 Août 1831

M. le Lieut. général Comte Bonet ~~[illegible]~~ commandant du gouvernement des divisions de l'Ouest a adressé à M. le Maréchal le 26 juillet dernier une lettre contenant ce qui suit :

« J'ai l'h. de vous prévenir de plus en plus M. de Lomenie Capitaine d'artillerie à Tanger et de lui substituer un homme qui ~~[illegible]~~ une confiance entière aux habitans. J'ai eu une conférence avec eux officiers, en bien que je lui crois au fond de l'attachement pour la famille déchue, je suis assuré pourtant qu'en peu je confierai à lui parce qu'il est un honnête homme mais je apprends jour comme à Tanger et le gouverneur me mande qu'il est en butte aux soupçons et qu'il n'a pas la confiance des habitans. »

M. le Maréchal a fait écrire en marge de cette lettre.

« Donner connaissance des ordres en cas que ~~[illegible]~~ on offrirait de faire rappeler de sa situation. »

M. le Capitaine en 1er d'artillerie Lomenie de Marné (Jean Baptiste Jacques) né en garde le 17 Août 1792. sert dans l'Ecole de Fuy avec le grade de lieut. en 2e d'artillerie ~~[illegible]~~ le 1er juin 1812, il a fait en cette qualité les campagnes de 1813 et de 1814 à ~~[illegible]~~ fut fait prisonnier à Jaisvous et Fachuppe à l'attaque des redoutes de l'ennemi après avoir été entièrement dépouillé. Il a été quand on les eut jeté dans la place de Cambrai, ~~[illegible]~~ 6 et 14 fév. 1814 ~~[illegible]~~ Vue ~~[illegible]~~ Gand ~~[illegible]~~ Vue ~~[illegible]~~

« 17 juin 1815 M. de Lomenie a été détaché 1er lieut. de bataillon du 6e régiment (ancienne 1re compagnie) 1er jour jusqu'au ~~[illegible]~~ fait prisonnier par les Bourbons, sans pour la capitulation d'une place, ordonna la soumission de France et la soumission au drapeau Royal qu'il indiqua depuis longtemps. Lui faire savoir que sa bonne conduite le lui a gagné plus lui ne grande pour son avenir dans la confiance de « la Monarchie.

~~[illegible]~~

M. Lemaire de Marmé restera réadmis à Gand jusqu'au 15 [illegible] mais dans une lettre ~~[illegible]~~ au Ministre par laquelle il demande [illegible] dans la 2e chance il paraît regretter que les circonstances de lui aient permis d'aller à Gand.

D'après avoir fait aux jeunes les examens qui furent exigés des officiers sortant de l'École de l'infanterie il fut placé dans le 6e à pied comme cadet en 2e le 20 janvier 1819 et fut successivement dans les deux [illegible] à la Maison d'armes de Maubeuge et à la pendrerie d'Alost ~~[illegible]~~ fut placé en 1re le 16 fev. 1825 et fut employé en qualité d'ouvr. de la pendrerie de Marmé jusqu'au 24 7bre 1826 qu'il passa au 5e à pied. Il a fait toujours ~~[illegible]~~ service dans ces diverses emplois, ~~[illegible]~~ y a fait preuve de capacité ~~[illegible]~~ et a ~~[illegible]~~ en la conduite la plus régulière. Il se marie en 1827 et a eu de ses circonstances ~~[illegible]~~ dans les premières habitudes faites. Il a été atteint en 1828 de crises nerveuses qui ne lui permettent plus de servir dans un régiment bien qu'il fut d'ailleurs bien propre au service, il fut placé comme le 13 février 1829 comme de l'Ét. M. à Anvers.

D'après ces exposés ~~[illegible]~~ et la lettre de M. Brame il paraît résulter que ces officiers ont attaché de Mérit à la bienveillance de chacun et comme M. Brame paraît tel à Anvers au moins que qu'il est nécessaire de le traiter plus ménagement. Il ne peut ~~[illegible]~~ au sa présence ne pas qu'être d'un mauvais effet, mais comme c'est un bon officier et que M. le comte Brame tient en demandant son renvoi témoigne de l'estime pour lui en exprimant qu'il pourrait y avoir nécessité ~~[illegible]~~ d'avoir qu'il pourrait être employé ~~[illegible]~~ dans un grade élevé ~~[illegible]~~ au M. ~~[illegible]~~ pour ses relations de famille ~~[illegible]~~ pourrait d'une ~~[illegible]~~ à sa manière de vivre ~~[illegible]~~ que je pense n'aurait aucun dans ~~[illegible]~~ ces conditions pourraient remplacer en le nommant surnuméraire de la raffinerie de salpêtre de Wimy.

M. Lemaire de Marmé pourrait être remplacé à Anvers par M. le Capitaine en 1er Goy (Jean-Louis-Alexandre) commandant la 7e batterie du 11e régiment ~~de l'artillerie~~ pour lequel le colonel de ce corps en M. le 2e Maj. Mon Lemmery a aussi qu'il a demandé un employé dans le matériel en qui présente toutes garanties sous le rapport des capacités.

M. Goy serait remplacé à la 7e batterie par M. Fernely (Victor) commandant le 1er de dépôt qui se trouve le plus ancien des capitaines ~~[illegible]~~ des batteries non montées.

M. le Capitaine en 1er Mazé (Guillaume-François-Louis) employé à Gand en qualité de membre de la commission de réception des matériaux qui sont livrés en adjudication à Paris est le plus ancien de l'employé de la raffinerie de salpêtre de Wimy ~~[illegible]~~ et le remplacerait par M. Lemaire de Marmé ~~[illegible]~~ dans les #

Il est nommé une autre destination, Du progrès de la place dans le 1er régiment ~~[illegible]~~ le comm. adjudant de la 16e batterie est vacante

Si M. le Maréchal approuve ces diverses propositions, il est prié de signer les lettres de service ci-jointes à chacun de ces officiers.

Le 16 M. le Général Boneu

Décision
approuvé
Signé Maison d'armée

ils, pour agir, les mêmes raisons que Lally-Tollendal ? La question mérite d'être posée. A peine revenue à Paris, Madame Charles, va, avec « M. C. ou M. L. (1) » trouver le Prince de Poix. Elle lui parle de son neveu. Le voilà qui contracte, à son tour, la « maladie des recommandations (2) ». Il commence par demander au Duc de Feltre, Ministre de la Guerre, quelques renseignements sur Loménie de Marmé et, implicitement, au cas où lesdits renseignements seraient bons, l'autorisation de le prendre dans sa compagnie. Il lui est répondu que M. de Loménie de Marmé a des notes excellentes, et qu' « il serait, sans contredit, un des premiers à être employé dans le Corps Royal de l'Artillerie, si, en sa qualité d'Élève de l'École Militaire de St-Cyr, il n'était astreint à subir un nouvel examen sur les connaissances théoriques exigées des officiers de ce corps en conformité de l'Ordonnance de Sa Majesté du 9 décembre 1815... Je ne vois rien d'ailleurs, ajoute le Ministre, qui s'oppose à ce qu'il soit admis dans les Gardes du Corps de Sa Majesté » (3). Enhardi par le succès, le Prince de Poix demande alors qu'on lui donne, comme Aide de Camp, M. de Loménie :

Paris, le 13 Mars 1816.

Monsieur le Duc,

M. de Loménie de Marmé, ex-Lieutenant en premier de l'ex-6e Régiment d'artillerie à pied, d'une famille distinguée, neveu du comte de Vaudreuil, qui prend le plus grand intérêt à ce jeune officier, que j'avais eu d'abord l'intention de recevoir comme Garde du Corps, me paraît, d'après votre lettre du 29 du mois dernier, ne rien laisser à désirer sur le rapport de sa conduite et de ses services jus-

1. Anatole France, *Opere citato*, p. 99. A noter que cet auteur lit : L (andriève.)
2. L'expression est de M. Anatole France.
3. Cette réponse est datée du 29 février 1816.

qu'à ce jour. Je pense donc que vous verrés avec plaisir une occasion de placer honorablement un officier qui est à la demie solde, dont vous me rendés un compte si avantageux.

Je vous prie, Monsieur le Duc, de m'attacher en ma qualité de Lieutenant Général M. de Loménie comme aide de camp, et de vouloir bien m'adresser la lettre de service.

Recevés, Monsieur le Duc, l'assurance de ma haute considération et de mon inviolable attachement.

NOAILLES, PRINCE DE POIX.

Je n'ai jamais eu d'Aide de Camp comme Lt-Général jusqu'à ce jour.

A M. le Duc de Feltre, Ministre, Secrétaire d'État de la Guerre.

Cette proposition n'est pas acceptée. Le 20 mars, le Chef de Bureau émet un avis défavorable. En marge de son rapport, une main irritée trace ces mots : « Leur en est-il accordé par leur organisation ? En avaient-ils avant la Révolution ? En ont-ils depuis le retour du Roi en 1814» ? (1)

*
* *

Ainsi, Madame Charles a passé six semaines à Gand, au moment des Cent-Jours. Elle y a apporté non seulement un peu du charme de Paris, mais surtout des « pièces intéressantes ». Quel prélude aux *Préludes !* Elvire, courrier secret ! Julie chargée de la valise diplomatique ! La douce et dolente créole muée en conspiratrice ! Voilà qui nous change de « cette pure et touchante beauté », de cette figure de rêve que célèbrent les *Méditations !*

Ce n'est pas tout. A peine arrivée, elle intrigue de son mieux, et ses aventures ne tardent pas à défrayer la chro-

1. Arch. Min. Guerre, *loco citato.* — La plupart des demandes de Loménie de Marmé sont datées de « chez M. Charles, membre de l'Institut, au Palais De l'Institut », cette inscription étant sans doute de la main d'Elvire.

nique. Oh, sans doute, elle a déjà exploré le pays du *Tendre*... Peu après son mariage, n'a-t-elle pas « aimé ou cru aimer... un homme d'un nom illustre par le génie, puissant par une haute faveur auprès du chef du gouvernement, séduisant par la gloire qui l'entourait et par la figure ? » (1) Elle n'en est donc plus à ses débuts. Son voyage à Gand n'en marque pas moins une étape décisive dans sa carrière de grande amoureuse. Jusque là, elle n'a jeté son dévolu que sur des vieillards : Charles, Fontanes, Lally-Tollendal. A partir de 1815, elle finit par trouver les sexagénaires un peu courts d'amour. Elle commence à découvrir la jeunesse. Il ne lui reste plus, pour savourer les rapides délices des plus beaux de *ses* jours, qu'à rencontrer Lamartine.

1. Lamartine, *Raphaël* et *Cours familier de Littérature*, Entretiens CLXI et CLXII, Tome XXVII, pp. 349 et 353. Le poète éprouve infiniment moins d'admiration pour ce précurseur, « gros homme carré comme un Limousin » et qui — ô coïncidence ! — était l'intime ami de Lally-Tollendal.

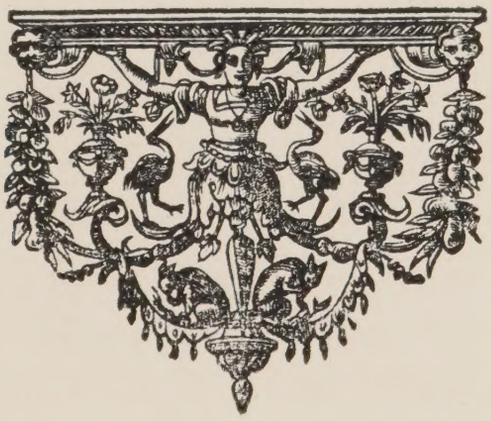

FINI
D'IMPRIMER
LE TRENTE
AOUT
M CM XXIII
PAR
DARANTIERE
DIJON